



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 mai 2024

Attaque d'un fourgon pénitentiaire lors d'une extraction judiciaire

Ce jour, mardi 14 mai, vers 11h10, un convoi pénitentiaire de deux fourgons a été attaqué au péage d'Incarville sur l'A13 par un commando lourdement armé, lors du retour de l'extraction judiciaire d'une personne détenue du tribunal judiciaire de Rouen vers la maison d'arrêt d'Evreux.

Deux agents pénitentiaires du Pôle de rattachement des extractions judiciaires (PREJ) de Caen sont décédés. Trois autres agents sont grièvement blessés avec un pronostic vital engagé pour certains et sont actuellement pris en charge par l'hôpital de Rouen.

Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, s'est immédiatement rendu à la cellule de crise nationale de l'administration pénitentiaire, et a déclaré « l'administration pénitentiaire est en deuil, notre pays est en deuil. Tout est mis en œuvre pour retrouver les auteurs de ce crime ignoble. Ce sont des gens pour qui la vie ne pèse rien, ils seront interpellés, jugés et châtiés à la hauteur du crime qu'ils ont commis ».

Le garde des Sceaux apporte son soutien et ses pensées les plus émues aux familles endeuillées. Il s'est rendu dès cet après-midi au PREJ de Caen auprès des collègues de l'équipe meurtrie, pris en charge par des psychologues et des médecins.

Les agents PREJ sont chargés d'exercer des missions d'escorte des personnes détenues sur la voie publique et sont à ce titre armés et dotés de gilets pare-balles. L'administration pénitentiaire compte 45 000 agents, dont 1 101 agents PREJ qui ont effectué plus de 130 000 missions en 2023.

Chaque direction interrégionale des services pénitentiaires possède un pôle de rattachement des extractions judiciaires (PREJ), dont le niveau d'escorte est défini par l'Autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires (ARPEJ).

Pour cette extraction spécifique, le niveau d'escorte était de (niveau 3 renforcé pour cette personne détenue qui n'était pas inscrit au répertoire des DPS (détenus particulièrement signalés).

Éric Dupond-Moretti tient à saluer le courage des agents pénitentiaires, troisième force de sécurité de notre pays, qui œuvrent quotidiennement pour assurer la sécurité et la réinsertion des personnes placées sous main de justice.

Le garde des Sceaux a appelé les agents du ministère de la Justice à tenir une minute de silence demain, mercredi 15 mai à 11h. Il recevra l'Intersyndicale de l'administration pénitentiaire demain place Vendôme à 14h.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse